

i-médias - Service commun informatique et multimédia Université de Poitiers

[#]

Sécurité

MISSIONS

SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Elaboration d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) cohérente, admise par tous et effective ;
Adaptation de la PSSI aux évolutions de l'établissement (UNRPCL, PRESCA, LRU...) ;
Approbation des projets ayant une incidence physique ou logique sur les éléments contribuant au fonctionnement du système d'information (annuaire LDAP, ENT...) ;
Coordination et animation du réseau de correspondants informatique de l'établissement ;
Identification et évaluation des risques liés à la sauvegarde du patrimoine scientifique et technique, à la sécurité de l'information, la défense et la sécurité publique.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Au sein de l'Université de Poitiers, la responsabilité générale de la sécurité des systèmes d'information relève du Président de l'Université de Poitiers.

Il est assisté dans cette fonction par le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), également Fonctionnaire de Sécurité de Défense (FSD).

[Périmètre de la Sécurité des Systèmes d'Information \(SSI\)](#) [

<http://imedias.univ-poitiers.fr/presentation/missions-transversales/securite/perimetre-de-la-securite-des-systemes-d-information-ssi--11>
]

[Pilotage de la SSI](#) [

<http://imedias.univ-poitiers.fr/presentation/missions-transversales/securite/pilotage-de-la-ssi-1184251.kjsp?RH=1423750289223>

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr